

RCS : SENS Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00242 Numéro SIREN : 804 210 425 Nom ou dénomination : Sanei Maintenance France
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2021 sous le numéro de dépôt 3299



44 B 002

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE SENS

13 DEC. 2021

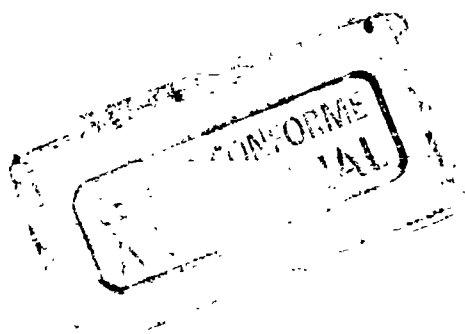
30-08

SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE
21 RUE GUSTAVE EIFFEL

89340 VILLENEUVE LA GUYARD

N° SIRET : 80421042500018

Code NAF : 4329B



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Durée 12 mois

Document établi par :

SAS SOFIE

41 Rue Pierre Brossolette

91130 RIS ORANGIS

Tel. 01 69 02 77 60

Fax. 01 69 06 08 01

Siret 32236767300041

① **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Designation de l'entreprise		SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		21 RUE GUSTAVE EIFFEL		89340 VILLENEUVE LA GUYARD		Durée de l'exercice précédent *		
Numero SIRET *		8 0 4 2 1 0 4 2 5 0 0 0 1 8						Neant ☐ *
				Exercice N clos		N-1		
				31/12/2019		31/12/2018		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 834	AU	1 387	2 447	2 300
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	20	BI	20	20
TOTAL (II)		BJ	3 854	BK	1 387	2 467	2 320	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	30 508	BU	30 508	31 901	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Chéques et comptes rattachés (3) *	BX	505 935	BY	505 935	338 095	
		Autres créances (3)	BZ	52 128	CA	52 128	68 899	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	33 477	CG	33 477			
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 437	CI	2 437	1 249		
	TOTAL (III)	CJ	624 485	CK	624 485	440 144		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	628 339	1A	1 387	626 952	442 464	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	20	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *				Stocks :			Créances :	
Immobilisations								

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2020

Designation de l'entreprise SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE			Neant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont verse	20 000	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence	LK	DC		
	Reserve legale (3)		DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DI		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	IJ	DG	11 285	11 285
	Report à nouveau		DH	107 527	90 939
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 131	16 588
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DI	144 943	140 812
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	62	5 051
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	II	DV	6 453	18 918
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	238 834	114 383
	Dettes fiscales et sociales		DY	148 650	131 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	29 491	32 233
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EB	58 518	
	TOTAL (IV)	EC	482 008	301 651	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	626 952	442 464	
REVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EC		
		Ecart de réévaluation libre	ED		
		Réserve de réévaluation (1976)	EE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	482 008	301 651
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	62	5 051	

* Des explications concernant cette rubrique sont fournies dans le formulaire 2052

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Designation de l'entreprise : SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE		Exercice N				Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE	FF	
		FG	875 626	FH	FI	875 626 953 821
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	875 626	FK	FL	875 626 953 821
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	39 2 526
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	875 665 956 348
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	224 161 243 378
	Variation de stock (marchandises) *				FT	1 393 (23 906)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	264 705 340 927
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	4 363 5 195
	Salaires et traitements *				FY	259 261 242 650
	Charges sociales (10)				FZ	99 107 93 424
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	798 589
					GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)				GE	4 151 17 842
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	857 939 920 100
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	17 726 36 248
OPérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	2
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	736 932
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	736 932
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(734) (932)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	16 992 35 316

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Designation de l'entreprise SAS SANI MAINTENANCE FRANCE			Neant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	7 943
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	7 943
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(7 943)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 918	5 219
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	875 667
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	871 536
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	4 131
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	25 739
			HQ	24 156
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG (CRDS) A5)	A2	
			A3	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
		Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PV		7 943		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **626 952** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **875 667** euros et un total **charges** de **871 536** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 131** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SANEI MAINTENANCE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €

Siège social :

21 rue Gustave Eiffel
89380 VILLENEUVE LA GUYARD

804.210.425 RCS SENS

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2020

Le mercredi vingt-sept mai deux-mille vingt, à onze heures,

Les associés de la SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société, sur convocation faite du Président.

Sont présents ou représentés :

La SAS SANEI ELEVATORS FRANCE, représentée par son Président, Monsieur Jianhua WU, propriétaire de treize mille deux cents actions, ci	13 200 actions
--	----------------

La SC WORLD LIFT FINANCES, représentée par sa Gérante, Madame Saana JOUAD, propriétaire de six mille huit cents actions, ci	6 800 actions
---	---------------

Total des actions présentes ou représentées : 20 000 actions sur les 20.000 actions composant le capital social.

Monsieur Gabriel PEREA préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ,
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux associés dans le délai prévu par les statuts, et tenus à leur disposition, au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ,
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Renouvellement du Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des charges d'un montant de 8.514 euros non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.131 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur :	107.527 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	<u>4.131 euros</u>
Total, soit :	111.658 euros

AFFECTATION

- La totalité au poste Report à nouveau, soit :	111.658 euros
---	---------------

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0	0	0
Année N-2	0	0	0
Année N-3	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

D.S. *[Signature]* GP

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve le renouvellement du mandat du Président, Monsieur Gabriel PEREA, pour le prochain exercice, jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de cet exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau, et les associés présents ou représentés

La SAS SANEI ELEVATORS FRANCE
Représentée par son Président
Monsieur Jianhua WU
Associée



La SC WORLD LIFT FINANCES
Représentée par Sa Gérante
Madame Saana JOUAD
Associée



Le Président de séance,
Monsieur Gabriel PEREA
Président de la société

